



Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.

Françoise Dolto

Les accords de services

L'école Rivendell a le désir de vivre un partenariat et une collaboration étroite entre l'école et la famille. Celle-ci est considérée en tant que partenaire à part entière du projet scolaire de l'enfant. Les parents sont invités à partager leur savoir-être et leurs savoir-faire tout au long du parcours de leur enfant.

Nous considérons le partenariat « école famille » comme un processus qui implique des responsabilités réciproques, des situations de négociation, l'apprentissage du travail en commun et la mise en valeur de ce que chaque partenaire peut apporter de positif.

L'école Rivendell s'engage à travailler avec les parents, et elle a besoin que les parents travaillent avec elle, cela pour cinq raisons principales :

- La première est qu'un partenariat ne peut prendre place qu'en pratiquant concrètement l'entraide et en apprenant à se connaître, dans l'action quotidienne. Pour cela, il est nécessaire de partager et de vivre des activités communes.
- Deuxièmement, vous restez experts de vos enfants, et nous avons besoin d'être en contact avec vous afin de pouvoir les soutenir dans ses apprentissages. Plus encore, votre enfant a besoin de voir que ses enseignants et ses parents forment une équipe solidaire.
- Troisièmement, nous considérons qu'avec l'aide des parents, nous aurons beaucoup plus de chances d'offrir le meilleur cadre d'apprentissage possible aux enfants.
- Quatrièmement, nous souhaitons ouvrir la possibilité aux familles de s'investir concrètement dans la vie de l'école, puisque le rôle d'éducation est dévolu avant tout aux parents. L'école n'est là que pour les seconder.
- la cinquième est qu'afin d'être accessible au plus grand nombre, l'école Rivendell propose un écolage deux fois plus bas que le coût réel de la scolarisation d'un élève, et compte sur un engagement pratique des parents pour certains services afin d'éviter de devoir faire appel à des services payants (transports, expertises).

Nous sommes conscients que chaque famille et chaque parent disposent de ses propres obligations. Chaque famille ne pourra peut-être pas s'engager de la même manière, un équilibre sera à trouver.



Les services :

L'école Rivendell a besoin que les parents s'engagent pour deux types de services:

Les services universels, qui sont dévolus à tous les parents en tout temps, constamment. Il s'agit :

- d'accomplir la mission d'éducation, attribué premièrement aux parents
- de prendre sa place de parents experts de son enfant
- de soutenir l'enfant dans ses apprentissages
- de coopérer avec les enseignants et agir en partenaires
- de participer activement aux assemblées et aux soirées de parents organisées par l'école, ainsi qu'aux entretiens sollicités par l'enseignant. En inscrivant leur enfant, les parents deviennent membres consultatifs de l'école Rivendell (cf statut), et disposent de leur propre assemblée pour soutenir l'école au jour le jour.
- de s'engager, dans la mesure de ses possibilités, aux diverses demandes d'accompagnement lors d'activités.

L'école Rivendell propose aux parents qui en ont besoin et qui sont intéressés la possibilité d'être accompagnés par des personnes compétentes dans des réflexions familiales et éducatives.

Les services d'accompagnement, qui sont ponctuels et occasionnels, et qui doivent être répartis entre parents :

- **L'accompagnement lors de sorties et de camps** : lors des activités nécessitant un transport, nous inviterons les parents à nous accompagner avec leur véhicule privé.
- **Les repas volontaires** : pour les enfants qui mangent sur place, les parents qui le souhaitent peuvent préparer un repas à l'école en fonction de leur disponibilité. Dans la mesure du possible, chaque jour un groupe d'enfants aide aussi à la préparation du repas.
- **Les grands nettoyages** : deux fois par année, toute l'école se réunit, parents, enfants et enseignants afin d'effectuer les grands nettoyages. Le reste du temps, l'entretien régulier de l'école sera pris en charge par les enseignants et les enfants. Prendre soin d'un lieu commun est un apprentissage en soi.
- **Les journées d'activités communes** : selon les besoins et le projet en cours, les enseignants, les parents et les enfants se retrouvent une à deux fois par année pour un projet commun afin de vivre des activités joyeuses et de rendre visible et palpable l'existence de la communauté qui entoure l'enfant.



- **L'apport d'expertise dans certaines situations** : les parents sont invités, lorsqu'il le souhaitent à venir apporter leur « grain de sel » dans l'école, selon leur expertise dans un domaine ou dans un autre.

Gestion des services.

Avant chaque année scolaire, un référent des services sera nommé parmi les parents d'élève. L'équipe enseignante établit une première liste provisoire des services nécessaires pour l'année à venir, en fonction des projets. D'autres services s'ajouteront par la suite.

La personne référente s'occupe de la gestion de ces services tant pour les familles que pour les enseignants. Elle communique régulièrement avec le comité de direction de l'école et essaye de pourvoir à l'ensemble des services en faisant appel aux parents.

Lors de l'inscription d'un enfant à l'école Rivendell, le référent propose aux familles des services pour l'année et annonce les dates des soirées et des assemblées de parents. La famille tente autant que possible de participer aux soirées et aux assemblées, et choisit quelques services d'accompagnement en fonction de ses disponibilités. Chacun peut également expliciter ses domaines d'expertise.

Dans la mesure du possible, le maximum sera entrepris afin de respecter les souhaits de chacun, parfois de nouvelles tâches liées à la vie de l'école (visite d'un musée concernant le thème en cours, proposition d'une activité par un parent, etc.) pourraient survenir et il s'agira de dégager du temps, selon les disponibilités de chacun. Il pourra également arriver que nous manquions de personnes disponibles et le référent se permettra alors de faire appel à la solidarité et à l'entraide de tous.

Quelques repères

Afin que ce partenariat fonctionne au mieux, quelques accords nous semblent importants à respecter : Chacun s'investit et s'engage en fonction du temps qu'il a à disposition en toute liberté, mais avec responsabilité et honnêteté.

- Les parents sont responsables de gérer la répartition des services entre eux, lors de l'assemblée des parents.
- Si une personne qui s'est engagée préalablement a un empêchement, elle doit chercher elle-même un remplaçant.
- Les enseignants doivent autant que possible annoncer une nouvelle demande de services deux semaines à l'avance.
- Les enseignants sont responsables de communiquer les informations et les changements aux personnes qui se sont engagées à rendre service, le plus tôt possible